



# Communiqué de presse

Embargo: 05.07.2011, 9:15

---

14 Santé

N° 0351-1107-10

Statistique des interruptions de grossesse 2010

## Interruptions de grossesse en recul chez les adolescentes

Neuchâtel, 05.07.2011 (OFS) – **En 2010, 11'092 interruptions de grossesse ont été annoncées en Suisse. 4% d'entre elles concernent des femmes résidant à l'étranger. Pour les 96% de femmes domiciliées en Suisse, cela correspond à un taux de 6,8 interruptions pour 1000 femmes âgées entre 15 et 44 ans. Depuis 2004, le taux d'interruptions de grossesse reste globalement stable, mais diminue régulièrement chez les adolescentes. Ces résultats proviennent de la statistique des interruptions de grossesse publiée annuellement par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

### Taux stable chez les femmes adultes

Le nombre d'interruptions de grossesse pratiquées en 2010 est légèrement plus élevé que durant les années précédentes, mais, rapporté au nombre de femmes résidentes, le taux enregistré est comparable à ceux observés depuis 2004. Cependant, chez les 15-19 ans le taux d'interruptions de grossesse pour 1000 femmes est passé de 5,5 interventions en 2007 à 4,5 en 2010. Les naissances de mères adolescentes deviennent également de moins en moins fréquentes. Dans cette catégorie d'âge, le rapport entre interruptions de grossesse et naissances est stable depuis 2007 avec environ 1,7 interruptions de grossesse pour chaque naissance. Comme les années précédentes, environ 1% des interruptions de grossesse pratiquées en 2010 concernent des jeunes femmes de moins de 16 ans.

### Femmes jeunes et femmes de nationalité étrangère plus touchées

Les femmes entre 20 et 24 ans sont la tranche d'âge chez qui les interruptions de grossesse sont les plus fréquentes. Elles sont 10,4 sur 1000 à avoir recouru à une interruption de grossesse en 2010, ce qui représente 23% de toutes les interventions. Ce taux diminue ensuite régulièrement avec l'âge. En 2010, la moitié des interruptions de grossesse effectuées par des femmes résidant en Suisse et dont la nationalité est connue concernent des femmes de nationalité étrangère, ce qui représente un taux de 10,8 pour 1000 contre 4,3 parmi les Suissesses.

### **Importantes différences inter-cantoniales**

Les taux d'interruptions de grossesse varient fortement d'un canton à l'autre. Genève et Vaud restent les deux cantons où l'on observe les taux les plus élevés, alors que les plus faibles sont enregistrés en Suisse centrale et orientale. La plupart des femmes domiciliées en Suisse ont été prises en charge dans leur canton de domicile. Seul 7% des interventions ont eu lieu dans un autre canton que le canton de domicile.

### **Un taux très bas en comparaison internationale**

Comparés à d'autres pays européens, les taux d'interruptions de grossesse enregistrés en Suisse sont remarquablement bas. Chez les 15-44 ans, ce taux est par exemple de 16,8 pour 1000 femmes en France, 10,3 en Italie et 7,1 en Allemagne, contre 6,8 en Suisse. Chez les 15-19 ans, ce taux est de 4,5 en Suisse contre 15,6 en France, 7,2 en Italie et 5,5 en Allemagne.

#### **Remarques sur la collecte des données : données obligatoires et cantonales**

L'ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1) fixe les cinq caractères qui doivent obligatoirement être relevés pour l'ensemble des interruptions de grossesse effectuées en Suisse : âge et canton de domicile (domicile civil) de la femme, durée de la grossesse avant son interruption, date de l'interruption et méthode utilisée. Une partie des cantons récoltent des informations supplémentaires, par exemple au sujet de la nationalité, de la formation achevée la plus élevée ou du motif de l'interruption de grossesse. L'information sur la nationalité des femmes concernées est disponible pour 41% des interruptions de grossesse.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE  
Service de presse

---

**Renseignements:**

Sylvie Berrut, OFS, Section Santé de la population, tél.: +41 32 71 36557

---

**Nouvelle parution:**

Actualités OFS: «Statistique des interruptions de grossesse 2010 : Etat des lieux de l'interruption de grossesse en Suisse», n° de commande : 532-1106-05. Prix : gratuit, disponible sur le site Internet de l'OFS à l'adresse suivante :

<http://www.statistique.admin.ch> > Thèmes > 14 - Santé > A consulter > Publications

---

**Informations complémentaires:**

Données complètes sur les interruptions de grossesse sur le site de l'OFS:

<http://www.interruptio.bfs.admin.ch>

---

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: [info@bfs.admin.ch](mailto:info@bfs.admin.ch)

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061

e-mail : [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > Thèmes > 14 - Santé

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :

<http://www.news-stat.admin.ch>

---

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

**T1 Nombre et taux d'interruptions de grossesse selon le lieu de domicile ou d'intervention (2008-2010)**

Cantons et grandes régions	Lieu de domicile						Lieu d'intervention					
	Nombre			Taux 2)			Nombre			Taux 2)		
	2008	2009r	2010	2008	2009r	2010 3)	2008	2009r	2010	2008	2009r	2010 3)
<b>Total</b>	<b>10 924</b>	<b>10 681</b>	<b>11 092</b>	*	*	*	*	*	*	*	*	*
<b>Suisse</b>	<b>10 310</b>	<b>10 187</b>	<b>10 641</b>	<b>6,6</b>	<b>6,5</b>	<b>6,8</b>	<b>10 924</b>	<b>10 681</b>	<b>11 092</b>	<b>7,0</b>	<b>6,8</b>	<b>7,0</b>
Région lémanique	2 824	3 039	3 179	9,4	10,0	10,4	3 086	3 199	3 323	10,3	10,5	10,8
Vaud	1 313	1 378	1 525	9,2	9,4	10,4	1 440	1 549	1 686	10,1	10,6	11,5
Valais	273	314	343	4,4	5,1	5,5	227	241	267	3,7	3,9	4,3
Genève	1 238	1 347	1 311	12,9	13,9	13,4	1 419	1 409	1 370	14,8	14,5	14,0
Espace Mittelland	2 010	1 897	1 969	5,9	5,5	5,8	1 999	1 881	1 939	5,8	5,5	5,7
Berne 1)	1 049	1 088	1 105	5,5	5,8	5,9	1 085	1 129	1 142	5,7	6,0	6,1
Fribourg	267	296	267	4,7	5,1	4,6	233	245	217	4,1	4,3	3,7
Soleure	272	204	235	5,5	4,1	4,8	254	192	226	5,1	3,9	4,6
Neuchâtel	325	199	275	9,5	5,8	8,1	330	198	268	9,7	5,8	7,9
Jura	97	110	87	7,3	8,3	6,6	97	117	86	7,3	8,8	6,5
Suisse du Nord-Ouest	1 107	1 100	1 133	5,3	5,2	5,4	1 114	1 084	1 135	5,3	5,1	5,4
Bâle-Ville	352	356	367	9,2	9,2	9,4	369	363	357	9,6	9,3	9,1
Bâle-Campagne	333	296	289	6,4	5,7	5,6	366	341	345	7,0	6,6	6,7
Argovie	422	448	477	3,5	3,7	3,9	379	380	433	3,2	3,1	3,6
Zurich	2 110	1 964	2 099	7,6	7,0	7,5	2 419	2 254	2 355	8,7	8,1	8,4
Suisse orientale	1 046	1 008	1 124	4,8	4,6	5,2	1 038	1 003	1 131	4,8	4,6	5,2
Glaris	22	35	39	2,9	4,7	5,3	20	35	37	2,7	4,7	5,0
Schaffhouse	82	89	99	5,7	6,2	6,9	84	88	95	5,8	6,1	6,7
Appenzell Rh.-Ext.	42	36	35	4,3	3,7	3,7	50	47	48	5,1	4,8	5,0
Appenzell Rh.-Int.	5	5	7	1,6	1,6	2,3	3	2	2	1,0	0,6	0,6
Saint-Gall	494	465	561	5,1	4,8	5,8	477	460	537	5,0	4,8	5,6
Grisons	193	193	174	5,0	5,0	4,6	207	215	207	5,4	5,6	5,4
Thurgovie	208	185	209	4,3	3,8	4,3	197	156	205	4,0	3,2	4,2
Suisse centrale	643	668	637	4,3	4,4	4,2	586	634	584	3,9	4,2	3,9
Lucerne	388	379	390	5,0	4,9	5,0	371	356	389	4,8	4,6	5,0
Uri	17	14	18	2,5	2,1	2,7	14	15	16	2,1	2,2	2,4
Schwytz	127	89	111	4,4	3,1	3,9	84	84	84	2,9	2,9	2,9
Obwald	18	27	18	2,6	3,8	2,6	19	22	10	2,7	3,1	1,4
Nidwald	24	26	38	3,0	3,2	4,8	24	29	34	3,0	3,6	4,3
Zoug	69	133	62	3,0	5,8	2,7	74	128	51	3,2	5,6	2,2
Tessin	454	406	428	7,0	6,3	6,6	682	626	625	10,5	9,6	9,7
CH-Canton de domicile inconnu	116	105	72	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Etranger	600	494	451	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Domicile inconnu	14	0	0	*	*	*	*	*	*	*	*	*

Signes utilisés: r = chiffres révisés \* = chiffre non pertinent

Etat de la base de données au 05.07.2011

1) Le canton de Berne comptabilise, pour une année donnée, le nombre de cas déclarés jusqu'à une certaine date. Les interruptions tardives sont comptabilisées dans les statistiques de l'année suivante. L'OFS publiant des données par cas intervenus dans l'année civile, les chiffres diffèrent donc de ceux publiés par le canton de Berne.

2) Nombre d'interruptions de grossesse pour 1000 femmes entre 15 et 44 ans

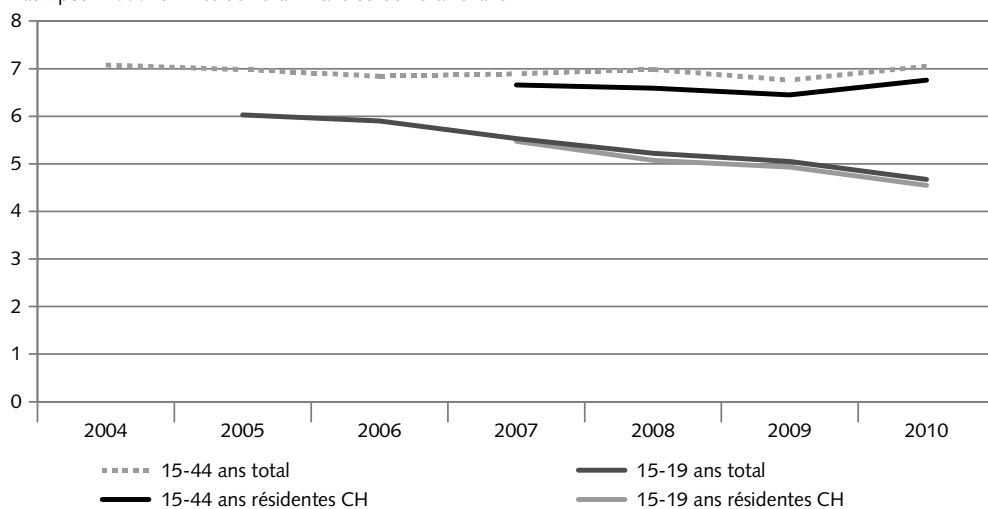
3) Taux provisoires (basés sur les résultats au 31 décembre 2009 de la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP))

Sources: Cantons (Médecins cantonaux) et Office fédéral de la statistique, StatiVG

## Taux d'interruptions de grossesse, 2004-2010

G 1

Taux pour 1000 femmes de 15 à 44 ans ou de 15 à 19 ans

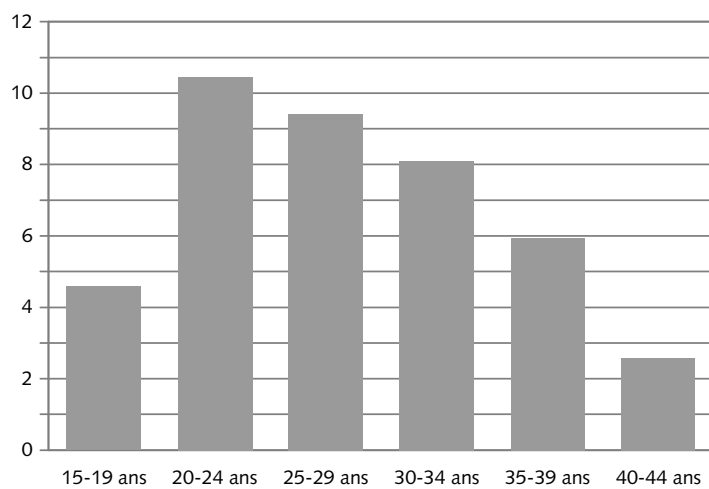


© OFS

## Interruptions de grossesse selon l'âge de la femme, en 2010

G 2

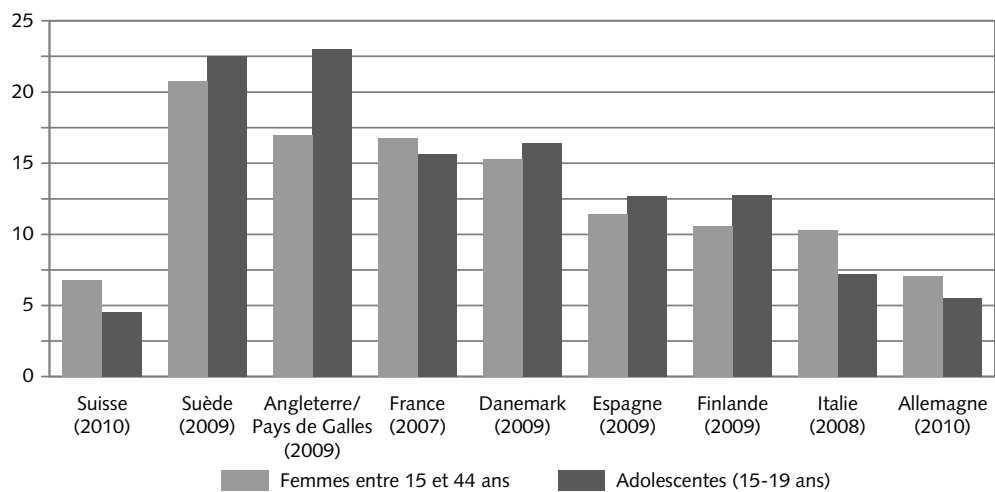
Femmes domiciliées en Suisse - Taux pour 1000 femmes



© OFS

## Taux d'interruption de grossesse en Suisse et dans quelques pays européens G 3

Taux pour 1000 femmes



Sources: statistiques nationales (état au 18.04.2011)

© OFS